

FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE



Rhône

**DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2021**

Nbre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 12

Votants : 15

Convocation du 9 décembre 2021.

L'an deux mil vingt et un, le 15 décembre à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

Mesdames Caroline BENOIT-GONIN, Véronique BOUCHARD, Nathalie DENIS, Elvine LEON, Frédérique MOLIGNEAU, Isabelle MORESI et Chani PETIT.

Messieurs Diogène BATALLA, Guy COLENT, Baptiste GAUDELUS, Aymeric GIRARDON et Jean-Marie LEYGONIE.

Absents excusés : Evelyne GIRARDON (Pouvoir donné à Frédérique MOULIGNEAU), Stanislas BOUCHET (Pouvoir donné à Véronique BOUCHARD), Vincent LABOURIER (Pouvoir donné à Chani PETIT), Florence RIUS.

Absent : Thomas ALESSI, Sylvie DESBOURDELLE, Olivier CHAMBE

**2021-70/ Délibération autorisant le maire à signer la convention de servitude avec le SYDER pour la parcelle AV261**

**Rapporteur : M.GIRARDON**

VU le projet de convention,

Le nombre de constructions sur la Route du Pont de Dorieux obligeant le SYDER a renforcé le transformateur situé sur cette voie, la mairie a dû acquérir une parcelle de terrain à monsieur CHERVET (délibération du conseil municipal du 26 avril 2021) qui a été cadastrée AV261 afin que le SYDER puisse y implanter un nouveau poste plus puissant.

Il convient désormais de signer une convention de servitude avec le SYDER pour qu'ils puissent réaliser les travaux.

**Décision : Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :**

➤ d'autoriser monsieur le maire à signer la convention de servitude avec le SYDER pour l'implantation d'un transformateur sur la parcelle cadastrée AV261.

**La convention est jointe à la présente délibération.**

Pour extrait certifié conforme,  
Le maire,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop followed by several vertical strokes, is written over a circular official stamp. The stamp is light blue and contains some illegible text around its perimeter.

Diogène BATALLA

**Diogène BATALLA**